



Groupement Junior Le Locle – Ticino



Charte du jeune footballeur

Objectifs et devoirs du club :

- Organiser une réunion parents – entraîneurs par équipe, en début de saison.
- Donner un soutien moral aux entraîneurs.
- Mettre à disposition des entraîneurs le matériel nécessaire, pour préparer et donner l'entraînement.
- Dialoguer avec les autorités communales pour qu'elles mettent à disposition les terrains, les halles de gymnastique et les locaux d'entreposage du matériel.
- Gérer les conflits entre tous (autorités, entraîneurs, parents, joueurs, etc...).
- Fixer les objectifs à moyen terme. Donner un cahier des charges à chaque équipe.
- S'engager à faire appliquer cette charte.

Président juniors : *n. Naldrey* Coach J+S : *Bouvier*

Objectifs et devoirs des entraîneurs :

- Montrer l'exemple pendant les entraînements et les matches.
- Etre clair et succinct dans les explications.
- Respecter les collègues, surtout en présence des juniors.
- Transmettre son savoir avec passion.
- Etre sérieux en présence des juniors.
- Participer au maintien de l'ordre et de la discipline à l'intérieur des infrastructures sportives.
- S'occuper régulièrement de la gestion administrative de son équipe.

Signature des entraîneurs :

Objectifs et devoirs des juniors :

- Se présenter à l'heure aux entraînements et aux rendez-vous des matches.
- Avoir toujours son matériel avec soi et en bon état (souliers de foot, habits de foot, affaires de douche, savates pour la douche, protège-tibias, survêtement, gants et bonnet, etc...).
- Respecter l'entraîneur, les joueurs l'adversaire, l'arbitre, le public, le matériel personnel et celui mis à disposition par le club.
- Mettre de l'envie, de la disponibilité, du travail et de la passion au service de l'équipe.
- Toute absence à un entraînement ou à un match doit être signalée par téléphone avant le rendez-vous.
- Pour toutes les classes d'âge, la douche est obligatoire après les entraînements et les matches.
- Si les juniors ne se plient pas aux règles du club, ils doivent s'attendre à des sanctions disciplinaires, voir à une exclusion définitive du club en cas de raison grave ou de récidive.

Signature du junior :

Objectifs et devoirs des parents :

- Apporter un soutien moral et pédagogique envers leurs enfants.
- Fixer des priorités : santé, école, sport.
- Eviter le stress moral et la fatigue physique en leur faisant faire trop d'activités, faire des choix.
- Etre présent aux matches pour motiver les enfants et participer à leurs activités footballistiques (motivation et engagement), et si possible créer un fan club parent qui respecte la déontologie du sport.
- Avoir un dialogue cyclique avec l'entraîneur sur l'état moral, physique et scolaire de l'enfant.
- Participer à l'organisation des transports pour les matches à l'extérieur et à la vie associative du club.
- S'engager afin que lors de manifestations, les bénéfices permettent de maintenir une cotisation raisonnable.
- Honorer dans les délais la cotisation due au club.

Signature des parents :